

				A charge de la mutualité	A charge du patient (3)	Supplément (4)
Sous-total 3 - Pharmacie				9,22	19,00	0,00
4. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)	Date	Code (9)	Nbre	A charge de la mutualité	A charge du patient (3)	Supplément (4)
Honoraires remboursables						
Honoraires entièrement à charge de la mutualité				845,84		
Sous-total 4 - Honoraires des prestataires de soins				845,84	0,00	0,00
5. Autres fournitures	Code	Nombre		A charge de la mutualité	A charge du patient (3)	Supplément (4)
PEAU PAR CM2	270362			581,64		
Sous-total 5 - Autres fournitures				581,64	0,00	0,00
TOTAUX				15.763,42	66,55	0,00
TOTAL à payer par le patient						66,55

